



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Hommages aux héros et aux victimes du Bataclan

Question au Gouvernement n° 975

Texte de la question

HOMMAGE AUX HÉROS ET AUX VICTIMES DU BATACLAN

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Falorni.

M. Olivier Falorni . Avant toute chose, – si la nouvelle est confirmée – je veux vous dire ma très grande joie d'apprendre la libération de Boualem Sansal. *(Les députés se lèvent et applaudissent vivement. – Les membres du gouvernement se lèvent également.)*

Monsieur le ministre de l'intérieur, il y a dix ans, la France plongeait dans l'enfer d'une nuit de sang et d'horreur. Le 13 novembre 2015, le terrorisme islamiste menait une attaque d'une ampleur inédite, et d'une violence inouïe, contre notre République et ses valeurs. Dix ans après, nous n'oublions pas. Nous n'oublierons jamais les 130 victimes, les 70 enfants orphelins, les centaines de blessés. Nous avons aussi le devoir de ne jamais oublier celles et ceux qui ont tout fait pour les sauver, souvent au péril de leur propre vie : honneur à eux tous. *(Les députés se lèvent et applaudissent très longuement. – Les membres du gouvernement se lèvent aussi.)*

Tout le monde a célébré, à juste raison, le courage et le professionnalisme des unités spécialisées de la BRI et du Raid, qui ont libéré les otages du Bataclan. Mais beaucoup ignorent que les premiers à être entrés dans cet enfer absolu sont les policiers de la BAC de nuit de Paris, avec leurs seules armes de poing pour affronter des kalachnikovs. C'est leur commissaire et son équipier qui ont stoppé le massacre, en abattant l'un des trois terroristes. Ce sont dix-sept policiers de la BAC 75N qui ont immédiatement sécurisé la fosse et évacué les premiers blessés. Malgré tant de vies sauvées, ils ont été les héros oubliés du Bataclan. C'est pourquoi je tenais à leur dire – je l'espère, en votre nom à tous – toute notre admiration et toute notre gratitude.

N'oublions pas, n'oublions jamais, toutes les victimes et tous les héros du 13 novembre. *(Les députés se lèvent et applaudissent très longuement. – Les membres du gouvernement se lèvent également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Permettez-moi aussi, au nom du gouvernement, d'avoir une pensée pour les forces de sécurité intérieures intervenues ce soir-là et pour l'excellent travail qu'elles font depuis en matière de lutte contre le terrorisme, sous l'impulsion du président de la République.

Vous avez raison de souligner que les forces spécialisées sont intervenues, notamment la BRI, appuyée par le Raid, mais que ceux qui ont interrompu la tuerie et aidé à l'évacuation des victimes étaient les policiers que l'on a appelés les primo-intervenants : la BAC nuit, et bien d'autres équipages, parfois ceux de police secours.

Je vous remercie pour cet hommage. Le ministre de l'intérieur que je suis et l'ensemble du gouvernement ne les ont pas oubliés. Dans mes fonctions précédentes, j'ai vu ce que ces primo-intervenants avaient accompli, comme en témoigne le livre dans lequel Yvan Assioma leur a donné la parole pour qu'ils racontent ce qu'ils ont

vécu cette nuit-là. Quand j'étais préfet de police, je les avais déjà autorisés à communiquer, à témoigner des horreurs vécues alors, source d'un traumatisme pour nombre d'entre eux.

Il faut leur rendre hommage, car c'est un commissaire courageux qui a fait intervenir son équipage, la BAC nuit, pour interrompre la tuerie, permettant ainsi l'intervention des forces spécialisées.

Nous avons tiré toutes les conséquences de cette tuerie, en termes de renseignement mais surtout de primo-intervention. Depuis, un schéma national d'intervention a été défini et les primo-intervenants sont équipés, armés, capables de faire face à un événement comparable. Nous le devons à l'engagement très fort du président de la République, qui a demandé que l'on applique ces plans d'actions. Nous sommes ainsi mieux armés désormais, face à une menace réduite. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC, Dem et LIOT.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 975

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 2025